



INTENCIAL
PATRIMOINE

 **GROUPE APICIL**

GRESHAM BANQUE

L'OFFRE COMPTE-TITRES



SOMMAIRE

(INTERACTIF)



1

GRESHAM BANQUE
Qui sommes-nous ?

2

INTENCIAL INITIATIVES
Présentation

3

INTENCIAL INITIATIVES
Caractéristiques

4

INTENCIAL INITIATIVES
Options d'arbitrages programmés

5

CAUTION et MISE EN GARANTIE

6

TRÉSORERIE D'ENTREPRISE
Gestion sous Mandat

7

APPORT CESSION

8

FISCALITÉ DU COMPTE-TITRES

9

TRANSFERT DU COMPTE-TITRES

10

LIENS UTILES



INTENCIAL
PATRIMOINE

▣ GROUPE APICIL

GRESHAM BANQUE

QUI SOMMES NOUS?

- INTENCIAL INITIATIVES
- GESTION SOUS MANDAT



QUI SOMMES-NOUS ?

GRESHAM Banque est une filiale à 100 % du groupe APICIL, 4ème groupe de protection sociale, gage de pérennité de la Banque et de la sécurité des avoirs de ses clients.

Le Groupe APICIL consacre aujourd’hui son activité de Banque de plein exercice à la gestion de l’épargne financière des particuliers et à la gestion de trésorerie des sociétés. La satisfaction de la clientèle s’appuie sur l’expertise et le savoir-faire de Conseillers en Gestion de Patrimoine. Le groupe APICIL possède également sa propre société de gestion, APICIL Asset Management, filiale à 100% de GRESHAM Banque.

Gresham Banque assure la tenue de compte conservation ainsi qu’une gamme particulièrement large de services et de produits à ses clients particuliers et professionnels : Compte titres Personne Physique, Plan Epargne en Actions, PEA/PME et compte titres de Trésorerie d’entreprise. Au-delà de notre capacité à orchestrer des expertises nombreuses et de notre ambition en termes d’excellence du service, la confiance dont nous bénéficions tient sans doute à l’importance de l’écoute dans notre approche.

UNE BANQUE DÉPOSITAIRE SOLIDE

GRESHAM Banque a sélectionné la Banque Fédérative du Crédit Mutuel comme banque dépositaire de ses comptes-titres.

La Banque Dépositaire de l’offre INTENCIAL Initiatives est BFCM (*Banque Fédérative du Crédit Mutuel*) dont la solidité financière a été confirmée par les différentes agences de notation en 2019* :

Notations senior BFCM	Standard & Poor’s	Moody’s	Fitch Ratings
Moyen long terme	A	Aa3	AA-

Source : <https://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/bfcm/notations.html>

QUI SOMMES-NOUS ?



Banque française de plein exercice

- ▶ Compte-titres
- ▶ Compte-titres PEA, PEA-PME
- ▶ Solutions de Gestion Sous Mandat en Trésorerie d'Entreprise

4 ALLOCATIONS DISPONIBLES EN ARCHITECTURE OUVERTE

**Trésorerie
Dynamique**

Patrimonial

Équilibré

Dynamique

PRÉSENTATION DE L'OFFRE COMPTE-TITRES

INTENCIAL Initiatives est un véritable outil patrimonial qui permet de diversifier ses investissements :

- Version **standard** et **PEA et PEA-PME**
- Disponible pour les **personnes physiques**, mais également pour **les personnes morales** dans le cadre **de la gestion de trésorerie d'entreprises**
- **Une offre en architecture ouverte** : Plusieurs centaines de fonds d'investissement français et internationaux (OPC, Produits structurés, titres vifs, ...)
- **Des options d'arbitrages** pour maîtriser ses investissements : stop-win, stop-loss absolu (possibilité de combiner les options, d'affecter des seuils différents sur chaque ligne, seuils par paliers de 1 %)
- Un **service expert et réactif** centré sur la qualité : Il répond à toutes les questions concernant la gestion des comptes titres.
- **Un site Internet sécurisé**, complet et ergonomique : <https://www.intencial.fr/accueil>

Depuis votre espace Partenaire Intencial Patrimoine en vous connectant avec vos identifiants APICIL Life, [Tutoriel de connexion avec vos accès APICIL Life cliquez ICI](#)



DES SOLUTIONS QUI RÉPONDENT À VOS BESOINS



Votre compte-titres chez INTENCIAL Patrimoine* :

- Vous disposez d'un compte-titres mais n'êtes pas satisfait des conseils de votre fournisseur. **INTENCIAL Patrimoine prend en charge son transfert** pour que vous accédiez à une **qualité de service haut de gamme et personnalisée**.

Répartissez vos investissements :

- Associez un compte-titres à votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation afin de **cumuler les avantages fiscaux des deux produits**,
- Des **options d'arbitrages programmés innovantes et performantes** afin de piloter la gestion des comptes de vos clients,
- Accédez à **une gamme très large de supports** pour répondre à vos besoins (titres vifs, ETF, OPCVM, Produits structurés...).

Gérez la trésorerie de votre entreprise :

- **Réalisez vos allocations d'actifs sur-mesure** grâce à l'offre compte-titres pour les personnes morales.

Suivez l'évolution de vos compte-titres :

- **Consultez via notre site internet sécurisé**, l'évolution de votre compte-titres, les informations nécessaires du marché et les cotations des principaux indices boursiers.

**INTENCIAL Patrimoine est la marque du Groupe APICIL qui distribue l'offre compte-titres de GRESHAM Banque*



INTENCIAL INITIATIVES

Services d'investissement et instruments financiers, PEA et PEA / PME



DIVERSIFIER VOS INVESTISSEMENTS – LES POSSIBILITÉS D’INVESTISSEMENT

Le compte-titres est une enveloppe vous permettant de diversifier vos investissements à travers un large choix de valeurs mobilières françaises, européennes ou internationales.

OPC : + de 700 fonds :

- ✓ Fonds de la sélection INTENCIAL Patrimoine
- ✓ Fonds Euroclear
- ✓ Fonds non Euroclear
- ✓ Fonds structurés (sous conditions)

Produits structurés :

- ✓ Campagne / sur mesure
- ✓ Indice / Valeur
- ✓ CLN
- ✓ Phoenix
- ✓ Autocall

Bourse – titres vifs :

(actions, obligations sous conditions)

- ✓ Bourse française
- ✓ Bourses étrangères (Euronext)
- ✓ Titres non cotés

Or physique : pièces et lingots

- ✓ Offre accessible uniquement aux personnes physiques
- ✓ Chaque souscription donne lieu à une livraison physique de l’or acquis dans les coffres de CPoR et à une transcription sur le compte-titres du client de l’opération réalisée.

Private Equity :

- ✓ FCPR
- ✓ Club Deal
- ✓ FPCI



LES OPÉRATIONS

VERSEMENTS

- Versements par chèque ou par virement
- Transfert d'un compte-titres

OPTIONS D'ARBITRAGE

- Stop Loss (arbitrage à partir d'un seuil de moins-value)
- Stop Win (arbitrage à partir d'un seuil de plus-value)

RETRAITS

- Partiel ou Total

CONSULTATION EN LIGNE

Possible par internet (client et conseiller)

TRANSACTIONS

- **sur OPC** en ligne et par email (*pour CGP*):
Ordres d'achat et de vente
- **sur titres vifs** en ligne et par email (*pour client*):
 - Bourse française
 - Bourse étrangères (Euronext)
- **sur autres instruments financiers** par email :
Ordres d'achat et de vente



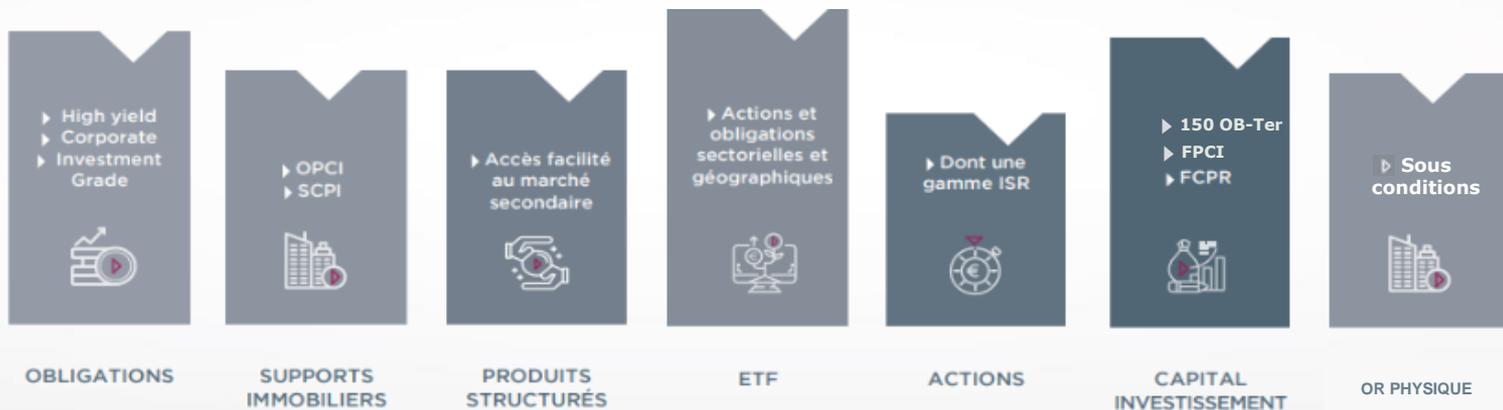
INTENCIAL INITIATIVES CARACTÉRISTIQUES



LES AVANTAGES – UNE ARCHITECTURE OUVERTE

Une gamme complète de fonds d'investissement pour composer le portefeuille adapté au profil d'investisseur et aux objectifs du chef d'entreprise au travers de **4 types d'enveloppes disponibles** :

- Compte-titres PP
- Compte-titres PEA
- Compte-titres PM
- Compte-titres PEA-PME



NOTRE OFFRE DE PRODUITS STRUCTURÉS

Novembre 2023* – marché primaire

offre de produits structurés au primaire

Disponible sur



29/11/2023

Reporting actualisé
cliquez ICI

	Code ISIN	Distributeur	Émetteur	Sous-jacent	Gain potentiel	Barrière de protection à échéance	Up front	Date de fin	Risque SRI	Critère d'éligibilité*	Seuil maximal d'investissement APICIL Life	Documents
Planifique Dégressif 7	FR001400K620	Silex	Morgan Stanley	Bloomberg® Eurozone DM Top 30 Banking, Consumer...	Capital Initial et un gain de 85%	-40%	3,00%	20/12/2023	5	NA	50%	Lien
Privilegé Global Thématiques Janvier 2023	FR001400K506	Privato	BNP Paribas Issuance B.V.	Global Equity Thematic Selection Part A	Un remboursement du capital avec un gain de 3 % par trimestre écoulé	-50%	1,00%	22/01/2024	7	FIC N	100%	Lien
Athena Ressources 2 Décembre 2023	FR001400LJ00	Equitim	Morgan Stanley & Co International plc	MerQube Europe Large Cap Basic Resources 20-50 Point Decrement Index	Mécanisme de paiement de gains inconditionnels de 2,125% du trimestre 1 au trimestre 3 + objectif de paiement des gains conditionnels de 2,125% par trimestre écoulé	-80%	0,00%	20/12/2023	4	FIC N	100%	Lien
Quartz Luxe Décembre 2023	FR001400LHN4	Silex Finance	Natixis	iEdge Transatlantic Luxury Goods & Services 10 EW Decrement 50 Points GTR®	Le versement d'un coupon de 2,00 % 1 au titre du trimestre	-25%	1,00%	27/12/2023	5	FIC N	100%	Lien
Phoenix Memoire Degressif Energie Janvier 2024	XS2889041155	Equitim	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd.	S&P Europe LargeMidCap Energy	Un objectif de coupon fixe plafonné à 2,50% par trimestre	-50%	0,00%	03/01/2024	5	FIC N	100%	Lien
Autocall Airbag Europe Décembre 2023	XS2884437895	Marigny Capital	Goldman Sachs	Euro Stoxx 50®	Un remboursement automatique anticipé possible de l'intégralité du capital initial majoré d'un gain fixe plafonné de 5,00% par année écoulé	-85%	1,00%	06/12/2023	2	FIC N	100%	Lien
Performance Luxe One	FRIP000001A7	Equitim	Morgan Stanley	Bloomberg Eurozone Top 40 Consumer Discretionary	Un objectif de paiement des gains de 0,8333% par mois écoulé	-50%	1,00%	17/01/2024	5	FIC N	31%	Lien
Athena Degressif Luxe février 2024	FR001400M1G4	Equitim	Natixis	iEdge Transatlantic Luxury Goods & Services 10	Un objectif de gain fixe plafonné à 2,75% par trimestre écoulé	-50%	1,00%	07/02/2024	5	FIC N	100%	Lien
Target Quotidien Action Luxe Février 2024	FRSG00014DX7	Equitim	SG Issuer	Action Kering (ISIN : FR0000121485)	Un objectif de gain fixe plafonné à 0,0205% par jour calendaire écoulé	-50%	1,50%	19/02/2024	6	FIC C	100%	Lien

* Données au 30/09/2020 à titre indicatif



NOTRE OFFRE IMMOBILIÈRE et PRIVATE EQUITY *

GRESHAM Banque continue d'enrichir son offre Immobilière en compte-titres, grâce au référencement de plusieurs supports diversifiés, tant par leurs natures que par leurs sous-jacents :

Reporting actualisé
cliquez ICI



INTENCIAL PATRIMOINE		GROUPE APICIL		OFFRE IMMOBILIÈRE et PRIVATE EQUITY					DISPONIBLES SUR LES COMPTES-TITRES ASSURÉS PAR GRESHAM BANQUE					
										Mis à jour le 12/06/2023				
OFFRE SCPI														
Nom du support	Gestionnaire	Date de création	Type	Catégorie	Prédominance géographique	Taux de DVM* 2022	TRI* 2022	Prix de souscription direct	Valeur de retrait	DOCUMENTATION				
EPARGNE PIERRE	ATLAND Voisin	2013	Immobilier d'Entreprise	Diversifiée	IDF / Régions	5,36 %	4,20 %	208,00 €	187,20 €	<ul style="list-style-type: none"> BULLETIN DE SOUSCRIPTION INFORMATIONS/MODE OPÉRATOIRE 				
ALTIXIA CADENCE XII	ALTIXIA REIM	2019	Immobilier d'Entreprise	Diversifié	Europe	5,15 %	5,51 %	200,00 €	178,47 €	<ul style="list-style-type: none"> BULLETIN DE SOUSCRIPTION BROCHURE COMMERCIALE 				
PRIMOVIE	PRIMONIAL REIM	2012	Santé et éducation	Diversifié	Europe	4,50 %	2,75 %	203,00 €	184,73 €	<ul style="list-style-type: none"> BULLETIN DE SOUSCRIPTION BULLETIN DE DÉMEMBREMENT BULLETIN RETRAIT DE PARTS BROCHURE COMMERCIALE BULLETIN DE SOUSCRIPTION INFORMATIONS 				
REMAKE LIVE	REMAKE AM	2022	Immobilier d'Entreprise	Diversifiée	Europe	7,64 %	--	200 €	200 €	<ul style="list-style-type: none"> BULLETIN DE SOUSCRIPTION INFORMATIONS 				
OFFRE OPC														
Nom OPC	Code ISIN	Gestionnaire	Allocation Stratégique Cible	Commission de souscription	Affectation des résultats	Création	2022	2021	2020	2019	2018	SRRI		
BNP PARIBAS DIVERSIFIERRE (SPPICAV)	FR0011513563	BNP Paribas Reim France	5% liquidités, 40% d'actifs à sous-jacents immobiliers (actions foncières, obligations foncières), 55% immobilier physique (entreprise et résidentiel)	2,95% acquis OPC + 3% max	Distribution annuelle	03/02/2014	-5,06%	3,33%	-1,21%	8,94%	1,18%	🟡🟡🟡🟡🟡		
OPCIMMO-P (SPPICAV)	FR0011066802	Amundi Immobilier	5% liquidités, 55% actifs immobiliers non cotés, 13% foncières cotés, 27% produits obligataires, 5% liquidités	3,5% acquis OPC + 5% max	Distribution annuelle	11/07/2011	-2,46%	3,02%	-2,62%	4,17%	0,73%	🟡🟡🟡🟡🟡		
LA FRANCAISE OPSIS PATRIMOINE (SPPICAV)	FR0010672451	La Française Real Estate Managers	5% liquidités min, 51 à 60% Actifs immobiliers physiques non cotés, 44% max actifs financiers dont actifs financiers immobiliers cotés	2,85% réel acquis OPC + 3% max	Distribution trimestrielle	15/11/2009	-2,82%	2,81%	-1,10%	2,37%	2,03%	🟡🟡🟡🟡🟡		
Swiss Life DYNAPIERRE Acton P (SPPICAV)	FR0013219722	Swiss Life Asset Managers	10% liquidités min, 51 à 60% min Actifs immobiliers physiques, 9% max sociétés foncières cotées Françaises et européennes, 80% max actifs financiers	3% acquis OPC + 5% max	Distribution annuelle	30/11/2016	-4,06%	3,10%	-0,54%	5,55%	5,16%	🟡🟡🟡🟡🟡		
PREMIUM part A (SPPICAV)	FR0013120531	Primonial REIM	Immobilier non coté : 51 à 60%, Foncières cotés : 0 à 26,5%, Gestion flexible : 0 à 17,5%, Liquidités : 5% min.	3,5% acquis OPC + 1,5 % max	Distribution semestrielle	26/11/2006	-4,03%	1,66%	-4,48%	5,17%	3,78%	🟡🟡🟡🟡🟡		
SILVER GENERATION Part P (PP)	FR0013142544	A Plus Finance	Poche immobilière directe et indirecte non cotée de 60 à 70%, poche financière de 0 à 35% de l'actif, poche de liquidités de 0 à 40% de l'actif	2,80% acquis OPC + 6% max	Distribution annuelle	10/10/2016	-2,57%	2,53%	3,52%	2,92%	5,75%	🟡🟡🟡🟡🟡		
SOFIDY PIERRE EUROPE (Pare A)	FR0013260262	Sofidy	Actifs financiers : 20 à 35%, Liquidités : inférieur à 5%, Foncières cotés : 0 à 14%, Immobilier physique direct et indirect non coté : 51 à 60%	3,5% acquis à l'OPCI	Distribution trimestrielle	30/01/2018	-5,8	5,77%	4,60%	6,93%	1,67%	🟡🟡🟡🟡🟡		
Nom du support	Code ISIN	Gestionnaire	Affectation des résultats	Date de création	Performance YTD 2022	SRRI	DOCUMENTATION							
BK OPC	FR0013144094	PIERRE PREMIER GESTION	Trimestriel	04/05/2016	10,23%	🟡🟡🟡🟡🟡	<ul style="list-style-type: none"> BULLETIN DE SOUSCRIPTION PP - BK OPC BULLETIN DE SOUSCRIPTION PP - BK OPC PRÉSENTATION BK OPC 							

* les performances indiquées sont celles des supports, hors frais de gestion du contrat

* Données au 12/06/2023 à titre indicatif

LES TITRES NON COTÉS

Bien souvent lors de l'acquisition d'une société, les investisseurs souhaitent loger leur participation dans un PEA ou PEA/PME afin de bénéficier d'exonérations sur plus values lors d'une éventuelle cession à terme (hors prélèvements sociaux), sous certaines conditions, et notamment :

- Il faut impérativement que l'acquisition de ces titres soit financée par des **espèces figurant sur le compte PEA ou PEA-PME**.
- Le titulaire du plan ne doit pas détenir avec son conjoint et ses descendants, directement ou indirectement, **plus de 25% des droits dans les bénéfiques sociaux de la société dont les titres figurent au plan**.

Par ailleurs, les chefs d'entreprise peuvent optimiser la fiscalité de leurs plus-values de cession en profitant du **régime de l'apport-cession (art. 150-0 B et 150-0 B ter du CGI)**.

Ce régime concerne les **chefs d'entreprise qui ont apporté leurs titres à une holding qu'ils contrôlent**, préalablement à la cession.

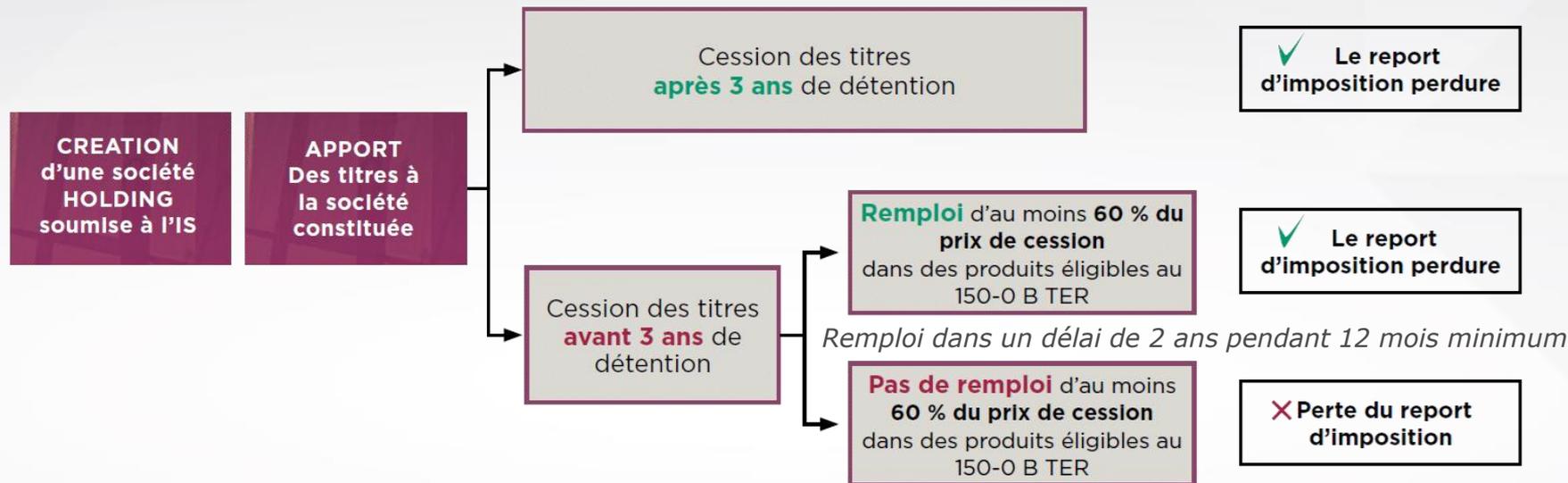
Ce régime permet de bénéficier d'un report d'imposition, à condition de réinvestir au moins 60% du produit de cession dans des entreprises non cotées dans un délai de 2 ans.

Le compte-titres, dans ses versions PEA ou PEA-PME, pour les Personnes Physiques et Ordinaire pour les Personnes Morales, vous permet de souscrire et de loger des titres de sociétés non cotées afin de bénéficier de ses avantages, via le support de votre choix.

Reporting actualisé
cliquez ICI



L'apport cession 150-0 b Ter du CGI



Opérations éligibles au réemploi du produit de cession

- Fonds spécialisé dans l'investissement au sein de PME éligibles (5 ans minimum)
 - FCPR (fonds communs de placement à risque)
 - FPCI (fonds professionnels de capital investissement)
 - SCR (société de capital-risque)
 - SLP (société de libre partenariat)

Pour qui

- Activité commerciale, artisanale, libérale, agricole ou financière à l'exception de la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier

NOTRE OFFRE OR PHYSIQUE

INTENCIAL Patrimoine vous offre la possibilité d'investir via le compte-titres dans de l'or physique en complément des supports d'investissements classiques (OPCVM, titres vifs, FIP/FCPI, ...)

- Une vingtaine de supports différents, **du Napoléon au lingot de 1 Kg.**
- Les supports sont dématérialisés sur le compte-titres mais sont conservés physiquement chez CP OR, leader du marché.
- **Raisons d'investissement :**
 - L'or est une valeur refuge pour les clients.
 - Le client n'a pas à se soucier d'un coffre fort pour y sécuriser son produit.
 - **Le client bénéficie d'une valorisation quotidienne de son produit et d'une vision consolidée sur son compte-titres.**
- Clients éligibles : Personnes Physiques
- Minimum de souscription : 5 000 €

Guide pratique
cliquez ICI 

TYPE DE FRAIS	TARIFICATION
Frais de courtage sur or (achat et vente)	Jusqu'à 3% avec un incompressible INTENCIAL Patrimoine de 1% (100 euros min)
Droits de garde	0,25% TTC par trimestre avec un minimum de 30 euros, dont 0,15% pour CPoR, 0,05% pour INTENCIAL Patrimoine et 0,05% pour le Conseiller

Ordre de souscription/Vente
cliquez ICI 



CONDITIONS TARIFIARES

[Cliquez ici](#)



INTENCIAL INITIATIVES

OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMÉS

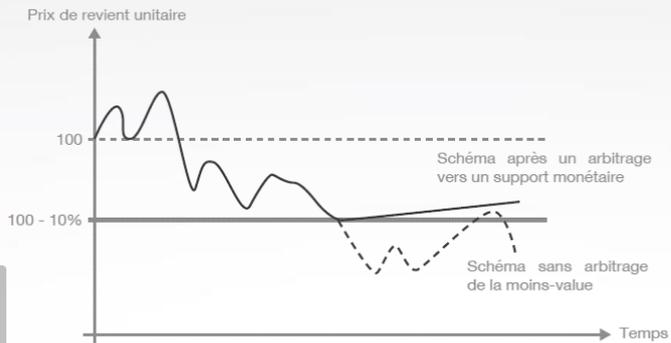


INTENCIAL INITIATIVES 2 OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMÉS

Le stop-loss :

Cette option permet de se désengager totalement d'un support libellé en unités de compte lorsque celui-ci enregistre une baisse.

Options quotidiennes avec un seuil minimum à -1% ou +1%

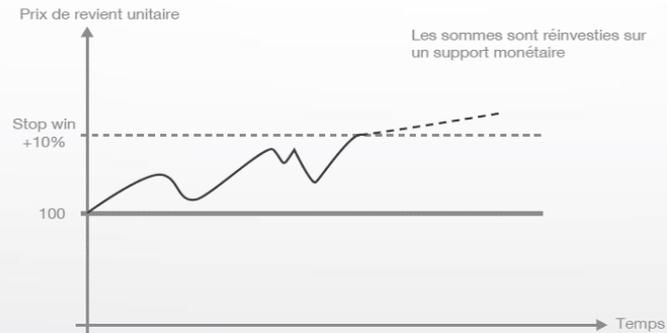


Ce graphique n'est qu'une illustration hypothétique du fonctionnement de l'option.

INTENCIAL Initiatives vous propose en exclusivité des options d'arbitrages programmés pour piloter automatiquement l'évolution de vos investissements.

Le stop-win :

Cette option permet de consolider les plus-values constatées sur un support et de sécuriser ainsi les hausses intervenues pendant la durée de l'investissement.



Ce graphique n'est qu'une illustration hypothétique du fonctionnement de l'option.

Les deux options peuvent être mises en place ligne par ligne et peuvent être combinées sur un même support source.

MISE EN GARANTIE



POSSIBILITÉ GRESHAM BANQUE

GRESHAM Banque, de par son statut d'établissement de crédit, peut émettre des :

- **Garanties à 1^{ère} demande**

En prenant en garantie certains actifs (selon leur nature) pour toute ou partie de leurs valeurs, détenus en Compte Titres/PEA et ou Assurance Vie.

Garantie à 1^{ère} demande

Acte par lequel un garant (GRESHAM Banque) s'engage à payer dès la 1^{ère} demande du bénéficiaire de la garantie et dans un délai convenu d'avance (en général 15 jours), une somme d'argent déterminée sans pouvoir soulever d'exception, d'objection ou de contestation tenant à l'exécution de l'obligation garantie.

EXEMPLES

- Dans le cadre de la cession d'une entreprise d'un de nos clients assortie d'une garantie d'actif et/ou de passif,
- Dans le cadre d'un litige fiscal pour surseoir au paiement en cas de contestation,
- Prise à bail.



LES AVANTAGES

Opportunité de collecte de nouveaux actifs en cas de cession d'entreprise notamment

Réactivité dans le traitement des dossiers

Les actifs sont conservés en Assurance Vie et/ou en Banque



GESTION LIBRE ou
GESTION SOUS MANDAT
UNE OFFRE 100% INDÉPENDANTE

INTENCIAL INITIATIVES

TRÉSORERIE D'ENTREPRISE

POUR PERSONNES MORALES



La solution compte-titres présente de nombreux avantages pour gérer la trésorerie d'une personne morale

LES AVANTAGES DU COMPTE-TITRES

- ✓ Des possibilités de transfert de l'enveloppe
- ✓ Une mise en place facile et rapide
- ✓ Une architecture de frais optimale*

Des droits de garde sur-mesure et optimisés pour la gestion de trésorerie d'entreprise.

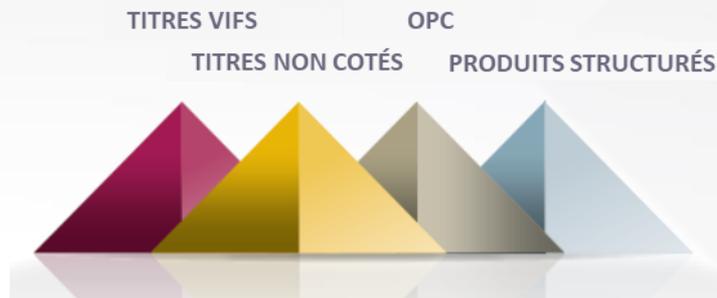
**déductibles du résultat financier de l'entreprise*

- ✓ Absence de pénalités

Le compte-titres ne prévoit aucune pénalité de sortie anticipée et offre une liquidité quotidienne (en fonction des sous-jacents investis).

- ✓ Une fiscalité connue sur les plus-values : Impôt sur les sociétés

UNE ARCHITECTURE OUVERTE



- ✓ Une sélection de **plusieurs centaines de supports financiers OPC** français et internationaux
- ✓ Des **produits structurés de campagne** ou **sur-mesure** référencés après une analyse complète par les équipes d'INTENCIAL Patrimoine
- ✓ Des **titres vifs** financiers français et internationaux (actions, obligations...)
- ✓ Des **titres non cotés** (FCPR, Club Deal, souscription dans le cadre de l'apport / cession...)

GESTION SOUS MANDAT – DES ALLOCATIONS PROFILÉES ET FLEXIBLES

Profils	Horizon de Placement	Composition	Part max. d'OPC APICIL	SRRI	Objectif d'investissement	Objectif de rendement
Trésorerie Dynamique	2 ans	Actions : 0% à 15% Obligations : 0% à 100% (dont 0% à 10% dites spéculatives)	25%	2	€STR capitalisé	2%
Patrimonial	3 ans	Actions : 0% à 30% Obligations : 0% à 100% (dont 0% à 20% dites spéculatives)	25%	3	20% EURO STOXX 50® + 80% €STR capitalisé	4%
Équilibré	5 ans	Actions : 0% à 60% Obligations : 0% à 100% (dont 0% à 30% dites spéculatives)	25%	4	40% EURO STOXX 50® + 60% €STR capitalisé	6%
Dynamique	7 ans	Actions : 0% à 100% Obligations : 0% à 100% (dont 0% à 100% dites spéculatives)	25%	6	60% EURO STOXX 50® + 40% €STR capitalisé	8%

* Mise à jour des reportings mensuellement

Les montants investis sur les supports financiers ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



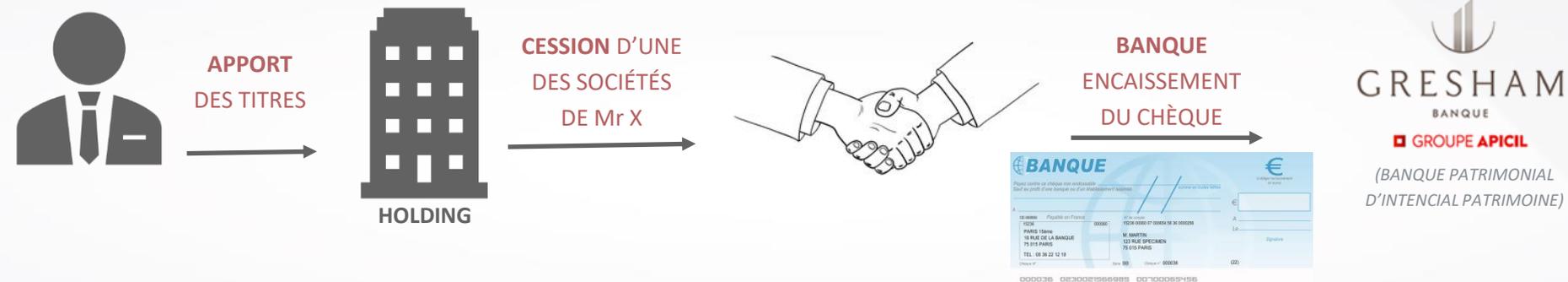
APPORT CESSION INTENCIAL INITIATIVES



L'APPORT CESSION

Lorsqu'un dirigeant cède sa société, il peut bénéficier du régime **Apport-Cession** relatif à l'article 150-O-B ter du code général des impôts.

L'apport-cession de titres est une véritable **stratégie d'optimisation fiscale** consistant à apporter des actifs à une société en vue de réduire le coût fiscal.



Mr X fait l'apport des titres de sa société après de la holding dont il a le contrôle (Holding soumise à l'IS)

Il cède les titres de sa société via sa holding.

Le fruit de la cession est intégralement versé sur un Compte-titres INTENCIAL Patrimoine pour la mise en œuvre de la gestion globale post cession

POST CESSION – SCHÉMA GLOBAL DE STRATÉGIE



Compte-Titres INTENCIAL Patrimoine

60% minimum investis
dans le cadre de l'apport
cession
(150 O-B Ter CGI)

40% restants investi en
gestion de trésorerie

INVESTISSEMENT À RÉALISER **DANS LES 2 ANS** SUIVANT L'ACTE DE CESSION POUR
POUVOIR BÉNÉFICIER DU CADRE FISCAL DE L'APPORT-CESSION PENDANT UNE
DURÉE MINIMUM DE 12 MOIS

L'APPORT CESSION – INVESTISSEMENT SUR LES PME EN DIRECT

Le client peut sélectionner lui-même ses investissements ou bénéficier de l'expertise d'une Société de Gestion spécialisée en non coté via un Mandat de Gestion.



INTENCIAL Patrimoine gère pour vous, via son compte-titres INTENCIAL Initiatives :

- La souscription au capital de PME
- La valorisation des titres
- Le dénouement en cas de sortie

Avantages :

- Centralisation de tous les investissements de vos clients au sein d'un seul compte-titres INTENCIAL Initiatives.
- Agrégation des positions des comptes-titres de vos clients
- Remboursement des investissements sur les PME, les fonds seront à votre main sur le compte espèce du compte-titres et non viré vers le RIB bancaire de la société.

LA FISCALITÉ DU COMPTE-TITRES



LA FISCALITÉ DES REVENUS MOBILIERS

➤ SOCIÉTÉ À L'IR:

Les revenus d'obligations (coupons) et des titres de créances français et européens :

- Les revenus d'obligations sont soumis, lors de leur versement, à un prélèvement social de **17,2%** depuis le 1er janvier 2018 et à un prélèvement fiscal de **12,8%**.
- La fiscalité applicable est identique à celle des autres produits de placement à revenu fixe, et permet de bénéficier dans certains cas d'une dispense de prélèvement et d'opter pour une imposition au barème avec prise en compte de la CSG déductible.

Les revenus d'actions (dividendes) :

- Les revenus d'actions sont soumis au prélèvement fiscal de **12,8%** et aux prélèvements sociaux de **17,2%**, qui sont opérés au fil de l'eau lors de leur versement.
- Les foyers fiscaux, dont le Revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000 euros pour les contribuables soumis à imposition commune, peuvent demander à être dispensés du paiement du prélèvement fiscal.
- Une **option d'imposition au barème** pour l'ensemble des revenus du capital est disponible. Si elle est exercée, le montant brut des dividendes, retenu dans le total du revenu imposable soumis au barème, sera réduit d'un **abattement de 40%**. L'option permet également de bénéficier de **6,8%** de CSG déductible des revenus (sur les 17,2% de cotisations sociales payés).

Source : <https://www.cbanque.com/bourse/compte-titres.php>



LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES MOBILIÈRES

➤ SOCIÉTÉ À L'IR:

- Depuis le 1er janvier 2018, les **plus-values mobilières** sont soumises, par défaut, à une **FLAT-TAX de 30%**, dont **12,8%** au titre de l'impôt sur le revenu et **17,2%** de cotisations sociales (voir plus bas).
- Il est cependant possible d'opter pour une imposition au barème progressif. Cette option, à demander lors de la déclaration des revenus, concerne alors l'ensemble des revenus des placements financiers. L'option permet alors, en ce qui concerne les plus-values mobilières, de bénéficier des abattements pour durée de détention (applicable aux cessions d'actions, de parts sociales et aux OPCVM composés à au moins 75% de ces titres : 50% d'abattement pour une durée de détention comprise entre 2 et 8 ans ; 65% à partir de 8 ans). **Cet abattement ne concerne que les titres acquis avant le 1er janvier 2018.**
- Les **moins-values** réalisées sont **reportables sur une durée de 10 ans** et se compensent avec les plus values de même type.

LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES MOBILIÈRES

➤ SOCIÉTÉ À L'IS :

Les revenus issus des fonds placés en compte-titres ainsi que les plus values de ces fonds (lors d'arbitrage ou de rachat) donnent lieu au paiement de l'impôt sur les Sociétés aux taux en vigueur :

- 15% jusqu'à 38.120 € de bénéfices
 - 26,5% au-delà
- On détermine les gains et intérêts soumis à l'IS forfaitairement
 - L'imposition du contrat se fait annuellement y compris en l'absence de rachat
 - L'assiette est déterminée à partir des versements diminués des rachats revalorisés annuellement

Le taux de revalorisation : 105% du TME en vigueur au moment de la souscription du contrat

- Lors d'un rachat, le résultat taxable est déterminé ainsi :

les intérêts déjà imposés forfaitairement
(-)
la montant total des intérêts générés

- La taxation est ensuite régularisée : complément dû ou régularisation en moins-prenant sur l'impôt dû l'année de la cession ou du rachat.

LA FISCALITÉ DES CONTRATS DE CAPITALISATION (SI SOCIÉTÉ SOUMISE À L'IS)

Exemple d'un investissement sur un contrat de capitalisation

Prenons un exemple d'un investissement sur un contrat de capitalisation à hauteur de 1 000 000 €. Le rendement espéré du contrat est de 4 % par an, net de frais de gestion.

Année	Valorisation réelle (fin d'année)	Intérêts forfaitaires (105 % TME)	Fiscalité IS	Rachat total la 10 ^e année	
	4 %	0,6825 %	33,330 %	Gain théorique	★ 70385 €
1	1 040 000 €	6 825 €	2 275 €	Gain réel	480 244 €
2	1 081 600 €	6 872 €	2 290 €	Différence	409 860 €
3	1 124 864 €	6 918 €	2 306 €	Base taxable à l'IS	409 860 €
4	1 169 859 €	6 966 €	2 322 €	IS	136 606 €
5	1 216 653 €	7 013 €	2 338 €	Fiscalité forfaitaire	★ 23 459 €
6	1 265 319 €	7 061 €	2 353 €	Valeur nette après fiscalité (forfaitaire et réelle)	1 320 179 €
7	1 315 932 €	7 109 €	2 370 €	Gain net	320 179 €
8	1 368 569 €	7 158 €	2 386 €	Soit un taux de rendement annuel net d'impôts	2,82 %
9	1 423 312 €	7 207 €	2 402 €		
10	1 480 244 €	7 256 €	2 418 €		
TOTAL		70385 €	★ 23 459 €		

Ainsi, tous les ans, l'IS aura été payé sur une base forfaitaire théorique de 105 % du TME. On constate un gain fiscal annuel, puisque le rendement réel du contrat est de 4 % par an. Lors du rachat total, le gain théorique correspond à la somme des intérêts forfaitaires, que l'on déduit du gain réel. Cette différence est alors la base taxable soumise à l'IS, soit une fiscalité lors du rachat de l'ordre de 136 606 €. Les capitaux nets seront alors d'environ 1 320 000 €, soit une hausse de 32 % sur la période.

Sur la même période, un placement de trésorerie classique (de type OAT 10 ans) aurait rapporté environ 0,50 % brut par an.

LA FISCALITÉ DU PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS PEA ET DU PEA/PME

Toutes les personnes physiques majeures domiciliées fiscalement en France peuvent en bénéficier, **dans la limite de 2 PEA et 2 PEA/PME par foyer fiscal** (dans le cas d'un foyer composé de 2 personnes physiques contribuables). **Le PEA** permet de pouvoir investir **jusqu'à 150 000 €** sur des actions en direct cotées ou non cotées répondant aux critères d'éligibilité. **Le PEA-PME** permet de pouvoir investir **jusqu'à 225 000 €** sur des actions en direct cotées ou non cotées répondant aux critères d'éligibilité.

Si le **titulaire d'un PEA-PME** est également titulaire d'un **PEA**, alors **la limite de versements est fixée à 225 000 euros** pour l'ensemble des deux plans.

Modification de la fiscalité pour les retraits anticipés effectués à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- **Pour les rachats avant 5 ans** : Taux d'imposition sur les plus-values de 12,8 % (PFU) + 17,2 % de prélèvements sociaux soit un taux d'imposition global de **30%**.
- **Pour les rachats après 5 ans** : Exonération de fiscalité hors 17,2 % de prélèvements sociaux soit un taux d'imposition global de **17,2%** → Le rachat n'entraîne pas la **clôture** du PEA mais tout nouveau versement est impossible.

LA DONATION DE TITRES EN LIGNE DIRECTE

Le titulaire d'un compte titres qui souhaite effectuer une donation a deux possibilités :

AVANTAGES DU COMPTE-TITRES

▪ 1^{ère} SOLUTION

Il vend les titres de son portefeuille et donne la somme d'argent issue de la vente de ces titres. Dans ce cas, le titulaire du compte-titres doit s'acquitter de l'impôt sur la plus value réalisée et les donataires des éventuels droits de donation sur la somme d'argent reçue.

▪ 2^{ème} SOLUTION

Elle consiste non pas à donner de l'argent mais les titres en question. Dans ce cas, il faut régler les droits de donation uniquement. Lors de la revente des titres, le donataire est quant à lui imposable sur la plus value (or la plus value est calculée depuis la donation et non depuis l'acquisition des titres). En cas de revente rapide, l'assiette de calcul est donc quasi nulle.

Donation en pleine propriété :

Actuellement, l'abattement parent/enfant est de **100 000 €**.

Il peut être renouvelé tous les 15 ans.

Un couple avec 3 enfants pourrait transmettre via le compte-titres :

Madame : $3 \times 100\,000 \text{ €} = 300\,000 \text{ €}$

Monsieur : $3 \times 100\,000 \text{ €} = 300\,000 \text{ €}$

Donation de la nue-propriété :

Pour un client de 65 ans par exemple, la valeur fiscale de la nue-propriété est 60% de la valeur en pleine propriété du bien donné.

Le montant de l'abattement parent/enfant est de **100 000 €**.

LE TRANSFERT DU COMPTE-TITRES



Vous n'êtes pas satisfait des conseils de votre fournisseur actuel :

Il est possible de transférer un portefeuille existant, en provenance d'un compte-titres ouvert dans un établissement bancaire (compte-titres ordinaire ou PEA), quels que soient les supports sur lesquels il est investi (FIP, FCPI, OPCVM, Actions, titres vifs), en conservant l'intégralité des lignes.

INTENCIAL Patrimoine vous permet d'accéder via GRESHAM BANQUE à une qualité de services haut de gamme et personnalisée.

Pour cela, il suffit de joindre à la demande d'ouverture de compte une demande de transfert accompagnée du dernier relevé de portefeuille.

- **INTENCIAL Patrimoine s'occupe de toutes les démarches administratives** : Envoi de la demande de transfert à la banque et suivi du transfert des titres et espèces.
- **Les titres sont transférés avec leur prix de revient fiscal d'origine** et dans le cas d'un PEA tout l'historique du PEA est repris par GRESHAM BANQUE, après réception du bulletin d'information envoyé par la banque détentrice du compte.



- **LIENS UTILES**
- **LE DIGITAL**
- **NOUS CONTACTER**



NOTRE OFFRE EN DÉTAIL SUR NOTRE PDF DE LIENS

Un accès aux documents contractuels

BIBLIOTHEQUE DE LIENS

INTENCIAL PATRIMOINE | GROUPE APICIL

OFFRE PRODUITS INTENCIAL PATRIMOINE
APICIL, UN APICIL, GROUPE APICIL, ÉPARGNE PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRODUITS FERMÉS À LA COMMERCIALIZATION | PRÉSENTATION LIENS COMPLETS & DÉTAILS LIENS

CONVENEZ À VOTRE ESPACE PARTAIRE | NOUS SUIVRE LinkedIn

APICIL LIFE

INTENCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE | INTENCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE | INTENCIAL HORIZONS | OFFRE FINANCIÈRE APICIL LIFE

APICIL EPARGNE RETRAITE

INTENCIAL LIBÉRALIS VIE | INTENCIAL LIBÉRALIS CAR | INTENCIAL LIBÉRALIS RETRAITE | OFFRE FINANCIÈRE APICIL EPARGNE RETRAITE

GRESHAM BANQUE

INTENCIAL PATRIMOINE | INTENCIAL GESTION SCORISMANIA | OFFRE FINANCIÈRE GRESHAM BANQUE

EPARGNE SALARIALE

APICIL AVENIR | APICIL FIDUCIARIE | APICIL FIDUCIARIE

CREDIT PATRIMONIAL | **MODES DE GESTION** | **DIGITAL**

TOUËTE LA DOCUMENTATION | GESTION MULTI-PROCES | PRODUITS FERMÉS À LA COMMERCIALIZATION

INTENCIAL APICILS | PERSPECTIVE GENERATION PLUS | INTENCIAL APICILS | INTENCIAL APICILS

Nous vous invitons à appuyer sur le bouton « F3 » (renouvellement du cache) ou téléchargement des documents PDF afin de vous assurer de son actualisation.

Réclamation / Médiateur

NOTRE GAMME COMPLÈTE

Retrouvez l'essentiel d'Intencial patrimoine, les chiffres, nos différentes offres etc...

INTENCIAL PATRIMOINE | GROUPE APICIL

Un nouveau regard sur l'épargne

GAMME INTENCIAL PATRIMOINE

INTENCIAL PATRIMOINE	1 MILLIARD EN MILLIARDS EN EURO	8 MILLIARDS EN EURO	74% VOTE EN FAVOR DE NOTRE COTEUR
GROUPE APICIL	165% DE RETOUR EN BOURSE	3,3 MILLIARDS EN EURO	20,9 MILLIARDS EN EURO

Données au 31/12/2022 - source : Groupe APICIL

www.intencial.fr

Document publicitaire à caractère non contractuel - novembre 2022

LES ACTES DISPONIBLES EN DIGITAL

RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES ACTES DISPONIBLES EN LIGNE ET
NOS TUTORIELS

EN CLIQUANT ICI 



UNE QUESTION ?

- **Votre interlocuteur commercial habituel reste à votre écoute**
- **Vous pouvez joindre nos équipes par e-mail**

PAR EMAIL

Pour vos questions

(demande de documents, mot de passe...)

service.clients@gresham-banque.fr

Pour vos actes de gestion

(ouverture de compte, mise à jour connaissance client...)

operations.invest@gresham-banque.fr

PAR COURRIER

Service GRESHAM Banque

Centre de traitement des courriers

23 rue des industries

Bp1 – 77460 SOUPPES SUR LOING

